

Le mot du maire

Déjà décembre 2009, quatrième bulletin de cette mandature...

L'équipe municipale en place poursuit son chemin, méthodiquement et calmement.

La sécurisation de l'entrée du village côté « Chemin Neuf » est maintenant pratiquement terminée, avec en prime l'enfouissement des réseaux. Reste à installer un abri-bus. Tout est fait pour obtenir un ralentissement des véhicules de l'entrée jusque vers l'école, au bénéfice de la sécurité de tous, et surtout de nos enfants. Cela suppose quand même que chacun y mette aussi un peu du sien, car effectivement on peut toujours jouer au conducteur de rallye entre les chicanes et dans le village. Mais est-ce vraiment intelligent, et pour quel gain ?

Le chantier de la Grange du Clos Buisson vient de commencer : nous allons réhabiliter cet ancien bâtiment pour y installer quelques salles, qui pourront accueillir les enfants avant ou après la cantine, lorsque temps ne permet pas d'utiliser le parc. Elles serviront aussi pour les réunions des associations contribuant à l'animation du village.

Le projet a été étudié avec un maximum d'attention, pour assurer un service convenable en regard des objectifs visés, mais en veillant avec le plus grand soin à maîtriser les coûts.

Nul n'ignore que j'ai toujours considéré que l'argent public était « sacré », et qu'on doit le traiter avec encore plus d'attention que son argent personnel. Dans le même esprit, je veille en toutes occasions à rechercher les économies possibles, en limitant, autant que faire se peut, les frais de fonctionnement.

Nous avons souvent évité des dépenses grâce à l'aide de bénévoles et de conseillers municipaux, pour la fabrication et la distribution du bulletin municipal, la réalisation et la mise en place des rideaux de la salle des fêtes, pour divers petits travaux dans les locaux, la

création et la maintenance du site Internet de la commune...pour ne citer que quelques exemples. Les adjoints, eux non plus, ne comptent ni leur temps ni leur énergie.

Enfin, personnellement, je me suis limité le montant de mon indemnité de maire à 50% du montant réglementaire... ce qui, depuis 8 ans, représente une économie non négligeable sur le budget communal.. et a utilement été reporté au profit de notre budget d'investissement.

D'où ma forte indignation, partagée par l'ensemble des maires ruraux, à la lecture du projet de loi sur la réforme des collectivités locales. Celui-ci pointe du doigt la charge financière représentée par les collectivités locales et les élus locaux, jugés trop dépensiers ! Cette loi avec son corollaire qui est la réforme de la taxe professionnelle va-t-elle contribuer à « l'évaporation des communes », comme l'annonçait Edouard Balladur ? A suivre avec beaucoup de vigilance...

Mais revenons à Douvres. Tout au long de l'année écoulée, les membres des associations du village et de nombreux autres Douvrois ont, comme à l'habitude, beaucoup contribué au « bien vivre » à Douvres. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés.

Et comme c'est la saison des vœux, je vous souhaite un Joyeux Noël et une nouvelle année heureuse...

L'équipe municipale et moi-même aurons le plaisir de vous recevoir autour d'un pot amical, le jeudi 7 janvier à 18h30 à l'occasion des vœux. Nous comptons sur votre présence.

Très amicalement à vous tous.

Marie-Louise Dubois